

Campagne des emplois 2020 – Retour
des demandes de postes des comités de
pôles de recherche UT3

**Commission de la recherche du Conseil académique
du 17 septembre 2019
Délibération 2019/09/CR-037**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 38 ;

Vu la lettre de cadrage sur la campagne des emplois de l'Université Toulouse III, en date du 24 mai 2019 ;

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche, dans le cadre de la campagne des emplois 2020, donnent un avis favorable aux demandes de postes de l'ensemble des comités UT3 des pôles de recherche.

Toulouse, le 17 septembre 2019

La Présidente,



Régine André Obrecht

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 2
Ne prend pas part au vote : 0